

## Conseil municipal du 16 décembre 2025

**Étaient présents :** Messieurs et Mesdames Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Balada Béatrice, Point Frédéric, Cillon Valérie, Rochais Alain, Vivion Jean-Philippe, Thomas Céline, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude, Thomas Jean-Pierre, Testard Emilie

**Pouvoirs :** M. Le Breton Michel donne pouvoir à Mme Balada

**Absents excusés :** M. Le Breton Michel, Mme Testard Emilie

**Absent non excusé :** M. Sigonneau Sébastien

## Finances

Le maire rappelle au conseil municipal qu'une convention est établie entre les communes de l'ex-communauté de communes du Bocage pour l'accueil des enfants hors commune dans les accueils périscolaires, haltes garderies et accueils de loisirs. Il précise que la commune utilisatrice s'engage au versement, auprès des communes d'implantation du service, d'une participation répartie comme suit :

- ⇒ **Accueil périscolaire** : 100 % des sommes restant à la charge de la commune.
- ⇒ **Halte-garderie et accueil de loisirs** : 80 % des sommes restant à charge de la commune.

Il précise que seulement les services de l'accueil de loisirs ont été utilisés par les familles issues de l'ex-Communauté de Communes du Bocage. Le bilan de ce service s'établit de la manière suivante :

2024-2025	ALSH
Dépenses	50 945.08 €
Recettes	37 461.13 €
Déficit	13 483.95 €
Nb jours	1 119 jours
Montant à charge	12.05 €
Montant à facturer	9.64 €

Le maire propose de maintenir le barème suivant aux communes utilisatrices :

- ⇒ Accueil de loisirs : 9.64 € par jour

Considérant les sommes qui restent à charge de la commune des Cerqueux, le conseil municipal décide de facturer les sommes suivantes aux communes utilisatrices :

- Accueil de loisirs : 9.64 € par jour

## Affaires sociales

Le bulletin de fin d'année est arrivé. Il est à distribuer avant le week-end.

La structure de jeux sur la cour de l'école est hors service. Des ganivelles ont été installées afin de sécuriser le lieu. Les commissions devront travailler sur le sujet.

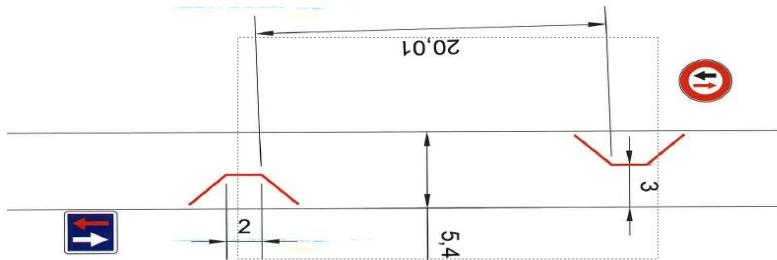
## Développement et Cadre de Vie

### Voirie

#### Marquages au sol

Devis de l'entreprise CREPEAU pour un montant de 4545.20 € HT. Le devis comprend divers marquages au sol sur la commune dont :

- Le marquage d'une ligne continue délimitant de cheminement piétonnier et le parking du local des associations. (50.40 € HT)
- La pose de 2 limiteurs de vitesse sur la rue de l'église au droit du 41. (2736 € HT). L'agencement comprend des bordures de routes d'une hauteur de 14 cm, agencées en pointe et entourées d'un marquage au sol. Les bordures seront équipées de points lumineux solaires. (Non compris dans la prestation). Pascal posera également des potelets sur la pelouse pour éviter le passage de véhicules.



Le Conseil municipal valide le devis.

### **Etang du Cormier**

Le passage du filet a été réalisé par la société CARP DIFFUSION 79. La facture s'élève à 427 €. Comme convenu lors du dernier conseil, la commune prendra en charge cette facture.

La nouvelle association de pêche « les pécheurs Cerquoix » a déposé un devis concernant l'achat de poissons pour un montant de 2432 €. La commission propose d'en parler en commission finances.

Un rendez-vous sera proposé avec les membres de l'association afin qu'ils puissent justifier la quantité de poissons demandée.

### **Chemin des brandes**

La commission propose de valider le devis de la société BOUCHET TP pour un montant de 762.28 € HT. Il s'agit du remodelage du chemin avec mise à disposition d'une minipelle avec chauffeur. L'élagage des arbres devra être réalisé avant par Pascal. Le Conseil municipal valide le devis.

## **Bâtiments**

### **Maison de l'enfance**

La commission propose de valider le devis d'ESPACE CREATIC pour la mise en place de bordures à la place de celles en bois qui sont usées. Le devis s'élève à 2352.62 € HT. Le conseil municipal propose de voir pour une solution moins onéreuse.

### **Salle du Cormier**

- Les stores coté cantine seront posés début janvier 2026.
- Vidéoprojecteur : la commission propose de retenir le devis de la société ONILLON pour le changement du vidéoprojecteur HS. La société propose de garder l'optique qui est encore utilisable. Le montant est élevé 9490 € HT. Des renseignements ont été pris ailleurs et les prix sont identiques. De son côté, la société ONILLON ne proposera rien de mieux. Le Conseil municipal valide le devis.

### **Salle de sport**

- Tableau d'affichage : le tableau d'affichage actuel ne correspond plus aux besoins du club de basket. Il y a nécessité d'avoir un tableau qui affiche les fautes individuelles. La société BODET a fait 2 propositions :
  - Garder le tableau actuel et y ajouter 2 modules de fautes individuelles de chaque côté + pupitre tactile pour un montant de 3867 € HT
  - Changer le tableau actuel pour un neuf avec les options demandées pour un montant de 5721 € HT.

Le Conseil Municipal propose de valider le devis pour l'achat d'un tableau neuf et vendre sur une plate-forme dédiée aux communes l'ancien tableau. Le secrétariat de mairie se chargera de l'annonce.

- Autolaveuse : réfléchir au prochain achat (Voir avec Teddy)

## Divers

- Les nouvelles décos de Noël donnent satisfaction à l'exception de la boite du père Noël. Voir s'il est possible de changer pour l'année prochaine. Le sapin devant la mairie est bien joli éclairé mais de jour, il faudrait y ajouter quelques décos (Voir avec Teddy)
- Demander à Pascal de broyer les épines devant le panneau indicateur de la petite Troche.
- Le nettoyage du mur du cimetière a été réalisé une fois. Il faudrait penser à le refaire car le rendu n'est pas satisfaisant.

## **Cholet Agglomération**

- Déploiement du tri hors foyer et actions de lutte contre les déchets abandonnés : une réunion a eu lieu le 09/12 dernier afin de présenter :
  - les équipements de tri retenus dans le cadre de la seconde consultation (corbeilles et abris-bacs)
  - la campagne de communication dédiée au tri hors foyer
  - les résultats de la première campagne d'évaluation de la propreté, réalisée au printemps dernier auprès d'usagers
  - les animations proposées aux centres sociaux et clubs nature ainsi que l'opération « Nettoyons la Nature »
- Composteur collectif : des seaux seront distribués aux habitants afin de faire leurs dépôts.

## **Questions diverses**

**Boc'enbulle** : l'association se met en veille. Le CDD d'une animatrice prend fin le 31/12 prochain. Le poste de chargé de coopération de la Convention Territoriale Globale va devoir être repris soit par une commune de l'ancienne CCB, soit par Cholet Agglomération.

**Travaux de la Salle du Cormier** : les travaux de rénovation du chauffage/climatisation/ventilation vont commencer le 12/01. La livraison du chantier est prévue le 26/02/2026.

**Mise aux normes assainissement pour les habitants de la commune** : un dernier courrier va être envoyé aux habitants qui ne sont pas aux normes. Ainsi, un délai d'un an sera donné pour effectuer les travaux avant l'application d'une amende prévue dans les textes.

**Projet de baccalauréat** : dans le cadre d'un projet de baccalauréat visant à soutenir une cause solidaire tout en développant des compétences professionnelles, 3 élèves du lycée La Providence à Cholet ont fait une demande d'utilisation de la salle du Cormier en novembre 2026 pour organiser un concours de palets. Le Conseil Municipal est d'accord sur le principe de faire payer uniquement le ménage. Les jeunes devront avoir un projet écrit à nous communiquer. Il faudra voir à quel nom devra être rédigé le contrat.

**Formation Budget et Projet de loi de finances 2026** : dans le cadre des prestations proposées par l'Association des Maires de France ; Joël, Frédéric et Sophie sont allés en formation « budget, Projet de loi de finances 2026 le 02/12 dernier. Si la nouvelle loi de finances est votée, les dotations des communes vont, à nouveau, baissées.

**Terrain de foot** : une rencontre, avec les membres de l'association Somloiryzernay CP foot, va être programmée, début 2026, afin de discuter du projet de réhabilitation du terrain de foot.

**Salle de sport** : les travaux avancent bien. La livraison est prévue fin mai 2026

**Tarifs et subventions** : une réunion de finances a eu lieu le 09/12 dernier afin de discuter des différents tarifs et des subventions.

**Réunion des associations** : la réunion des associations a eu lieu le 28/11 dernier.

**INSEE** : la commune compte, au dernier recensement, 912 habitants.

**Projet voirie 2026** : la réunion concernant la détermination des projets de voiries sur le territoire de Cholet Agglomération a eu lieu le 11/12 dernier.

**PLUiH** : le 17/12 a lieu la réunion des PPA pour la présentation du projet avant approbation le 16/02/2026

**Chemins de randonnées** : certains sentiers de randonnée vont devenir d'intérêt communal à compter du 01/01/2026. Ainsi, le coût d'entretien est évalué à 7800 € par an.

**Prochaine réunion le jeudi 15/01/2026**